

OMPI



AB/I/17
ORIGINAL: français
DATE: 3 août 1970

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
BUREAUX INTERNATIONAUX RÉUNIS POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

GENÈVE

BIRPI

**ORGANES ADMINISTRATIFS
DE L'OMPI ET DES UNIONS ADMINISTRÉES PAR L'OMPI ET LES BIRPI**

**Première Série de Réunions
Genève, 21-29 septembre 1970**

ADDENDUM AU DOCUMENT AB/I/12

présenté par le Directeur des BIRPI

RESUME

Le présent document indique que deux Gouvernements - ceux des Etats-Unis d'Amérique et de la Suisse - ont exprimé leur appui pour la candidature du Professeur Bodenhausen au poste de Directeur général de l'OMPI et que chacun d'eux a présenté un candidat pour le cas où l'Assemblée générale élirait non seulement le Professeur Bodenhausen comme premier Directeur général mais également son successeur.

1. Le présent document constitue un addendum au document AB/I/12 du 11 mars 1970 concernant la nomination du Directeur général de l'OMPI.
2. Le 27 février 1970, le Directeur des BIRPI, le Professeur G.H.C. Bodenhausen, a notifié aux Etats membres des Unions de Paris et de Berne qu'il était lui-même candidat au poste de Directeur général de l'OMPI (Circulaire C.8). En même temps, il a informé les Etats membres que toute autre candidature pour ledit poste devrait être présentée avant le 1er juin 1970.

Dans ces circonstances, les Etats-Unis appuient chaleureusement la candidature du Professeur Bodenhausen pour le poste de Directeur général de l'OMPI pour une période devant être fixée comme indiqué dans le rapport mentionné ci-dessus.

Si le Professeur Bodenhausen n'avait pas indiqué qu'il consentait à rester en service actif comme Directeur des BIRPI, le Gouvernement des Etats-Unis aurait proposé que le Dr. Arpad Bogsch, Premier Vice-Directeur des BIRPI, soit nommé Directeur des BIRPI. En outre, si le Professeur Bodenhausen n'était pas candidat au poste de Directeur général de l'OMPI, poste qui est à pourvoir par élection en septembre 1970, ledit Gouvernement aurait proposé que le Dr. Arpad Bogsch soit nommé en tant que premier Directeur général de l'OMPI au cours de ladite élection.

Le Gouvernement des Etats-Unis croit savoir que l'Assemblée générale pourrait procéder non seulement à l'élection du Professeur Bodenhausen en tant que Directeur général de l'OMPI pour une période inférieure au minimum de six ans prévu à l'article 9.3) mais également à l'élection du successeur du Professeur Bodenhausen. Une telle procédure se justifierait par le fait que l'Assemblée générale se réunit en session ordinaire une fois seulement tous les trois ans et il est tout à fait possible que l'exception faite à la limite d'âge en faveur du Professeur Bodenhausen soit prolongée jusqu'à une date qui se situerait entre deux sessions de l'Assemblée générale. Si tel était le cas, ou si pour n'importe quelle autre raison le Professeur Bodenhausen n'était pas nommé au poste de Directeur général en septembre 1970, les Etats-Unis proposent et recommandent vigoureusement la candidature du Dr. Arpad Bogsch qui, à l'heure actuelle, est Premier Vice-Directeur des BIRPI, pour le poste de Directeur général de l'OMPI et Directeur des BIRPI.

L'Ambassade remercie le Département Politique Fédéral pour sa coopération.

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
Berne, 28 mai 1970.

/Traduit de l'anglais/
/Fin de l'Annexe A/

ANNEXE B

Berne, le 3 juillet 1970

Monsieur le Directeur,

Par une note du 27 février 1970, vous avez invité les Gouvernements des Etats membres de l'Union de Paris ou de l'Union de Berne à présenter avant le 1er juin 1970, des candidats éventuels au poste de Directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). La même note indiquait que vous étiez vous-même candidat à ce poste.

Le Gouvernement de la Confédération suisse appuie chaleureusement votre candidature et serait particulièrement heureux que vous soyez le premier Directeur général de l'OMPI. Il ne présente donc pas de candidat à ce titre.

Cependant, au cas où, dans sa prochaine session, l'Assemblée générale de l'OMPI désirerait élire également votre successeur au poste de Directeur général de l'OMPI, le Gouvernement de la Confédération suisse présenterait la candidature de M. Joseph Voyame, ancien Directeur du Bureau fédéral suisse de la propriété intellectuelle, second Vice-Directeur des BIRPI depuis le début de 1969.

Nous vous saurions gré de bien vouloir donner à cette communication la suite que vous jugerez appropriée et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE
FEDERAL
Organisations internationales

(Signé : Thalmann)

/Fin de l'Annexe B/

11/11/73

11/11/73

11/11/73

11/11/73

11/11/73

11/11/73

11/11/73

11/11/73

11/11/73